

ETABLISSEMENT PUBLIC
DE COOPERATION CULTURELLE
OPPB-EL CAMINO

Extrait du registre des délibérations
Conseil d'Administration
Séance du 6 mars 2025 – 11h30

Date de la convocation : 21/02/2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 16

Étaient présents : M. Michel BERNOS, M. Kenny BERTONAZZI, M. Robert CHEVALERE, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Jean LACOSTE, Mme Isabelle LAHORE, Mme Valérie LAYOUS, M. Serge MOUSUTEGUY, Mme Valérie REVEL, Mme Monique SEMAVOINE, M. Frédéric TESSON,

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER donne pouvoir à Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE donne pouvoir à Mme Isabelle LAHORE, Mme Josy POUEYTO donne pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE

Étai(en)t excusé(es) :

M. François BAYROU, Mme Anne-Sophie BRANDALISE

Secrétaire de séance :

M. Serge MOUSUTEGUY

N°4 – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Rapporteur : M. François BAYROU

Le budget prévisionnel de l'établissement au titre de l'exercice 2025 sera soumis au conseil d'administration avant le 15 avril 2025 conformément aux règles de la comptabilité publique. Depuis le 1^{er} janvier, dans l'attente du vote du budget, l'ordonnateur peut en toute conformité réaliser des dépenses de fonctionnement nécessaires dans la limite des crédits inscrits de l'année N-1. Pour les dépenses d'investissement, il convient de l'autoriser à procéder aux dépenses nécessaires dans les conditions requises.

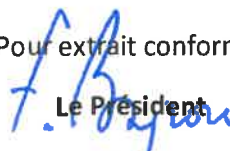
Par conséquent, il vous est proposé :

- D'autoriser l'ordonnateur à payer le cas échéant dans la période qui précède le vote du budget prévisionnel les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024.

Conclusions adoptées

suivent les signatures

Pour extrait conforme,


Le Président
François BAYROU